



*Municipalité de
Sainte-Cécile-de-Lévrard*

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD, TENUE AU 228, RUE PRINCIPALE LE 3 JUIN 2024 À 20 H 30, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR SIMON BRUNELLE, MAIRE.

Présents :

- Monsieur Pierre Carignan, conseiller au siège numéro 3
- Monsieur Michel Deshaies, conseiller au siège numéro 4
- Monsieur Jean-Marie Dionne, conseiller au siège numéro 5

Absent :

- Monsieur Éric Chastenay, conseiller au siège numéro 1
- Monsieur Pierre-Luc Blanchet, conseiller au siège numéro 2
- Monsieur Sébastien Lemay, conseiller au siège numéro 6

La directrice générale et greffière-trésorière, Madame Amélie Hardy Demers agit à titre de secrétaire d'assemblée

Résolution No 3276-06-24

AVIS DE MOTION – PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT #2024-06-08 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS #2014-12

Monsieur Jean-Marie Dionne donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal le règlement suivant :

- Règlement # **2024-06-08** modifiant le règlement sur les usages conditionnels # 2014-12

Le règlement vise à :

- retirer les commerces de produits agricoles de la ferme, sur le ferme, comme usage conditionnel.

Avis est également donné que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal du 219, rue Principale durant les heures d'ouverture régulières.

ADOPTÉE

Donné à Sainte-Cécile-de-Lévrard
ce six juin de l'an deux mille vingt-quatre
Copie certifiée conforme
Aux livres des délibérations

Amélie Hardy Demers
Directrice générale et greffière-trésorière